

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de Laval

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Electeurs, Electrices, Amis Mayennais,

Le 23 Novembre prochain vous allez être appelés à choisir votre représentant à l'Assemblée Nationale. Au moment où les institutions nouvelles de la 5e République vont être mises en place, il importe que votre choix se porte sur un candidat, ardent défenseur de la République, de la liberté, de la paix et de la justice sociale. Vous allez enfin, désigner votre représentant suivant un mode de scrutin libre, qui établit un lien direct entre l'électeur et l'élu, mode de scrutin que Guy MOLLET a réussi à faire accepter par le ministère du Président DE GAULLE, en dépit des oppositions des autres partis.

Pour montrer mon désir ardent de défendre tous les travailleurs, il me suffit de rappeler deux dates : 1936 - 1956. Nous avons obtenu la semaine de quarante heures, les conventions collectives de salaires, les quinze jours, puis les trois semaines de congés payés, l'Office du blé, le statut du fermage, la nationalisation des armements et des industries clés, le fonds de solidarité pour les vieux, la réduction des abattements des zônes de salaires, la loi-cadre du logement, la loi-cadre de la France d'Outre-Mer. **Bilan énorme sur le plan national.**

Les Socialistes sont des bâtisseurs, des réalisateurs sur le plan municipal (il y a 62.000 Conseillers Municipaux) et dans les Conseils Généraux. Ils participent activement à l'effort entrepris dans la réalisation d'une France nouvelle, réconciliée, libre et heureuse.

Mais rien de grand et de durable ne sera fait sans le retour de la Paix en ALGÉRIE que nous espérons en bonne voie et nous sommes fiers de constater les efforts du Président du Conseil, reprenant à la lettre la position de notre ami Guy MOLLET qui a toujours su placer l'intérêt de la FRANCE au-dessus des intérêts de Parti. La solution est dans l'application à l'ALGÉRIE de la loi-cadre de Gaston DEFERRE, qui permettra un rapprochement durable des différentes Communautés Algériennes.

Après la dernière consultation électorale, les années 1956 et 1957 ont marqué une époque d'expansion économique, de stabilité des salaires et des prix, de plein emploi, sous le ministère présidé par Guy MOLLET.

Après la période troublée que nous venons de vivre, je réaffirme un principe fondamental :

« Tout travailleur, qu'il soit de la ville ou des champs, qu'il soit artisan, commerçant, fonctionnaire, de profession libérale, ou dans l'impossibilité de travailler en raison de son âge, **a droit** à des conditions d'existence décente ».

C'EST POURQUOI je défendrai avec acharnement tous les avantages acquis aux Vieux Travailleurs.

C'EST POURQUOI il faut pratiquer une politique de plein emploi et de décentralisation industrielle pour lutter contre la menace de chômage qui se précise.

Je suis déjà intervenu près de la Présidence du Conseil pour obtenir dans notre département l'implantation d'industries nouvelles : ERNÉE, MAYENNE, CHATEAU-GONTIER, LAVAL, BAIS.

C'EST POURQUOI une action énergique et coordonnée sur certains prix est nécessaire afin d'éviter une course prix-salaires dans laquelle les salaires sont toujours battus et de rétablir le pouvoir d'achat des consommateurs.

C'EST POURQUOI j'ai toujours défendu l'Artisanat et le petit commerçant qui ont leur place dans le circuit de distribution. Ce sont les Socialistes qui ont été les SEULS à proposer un projet tendant **à réformer** et **à simplifier** la fiscalité, à supprimer un certain nombre d'impôts indirects qui coûtent plus cher à contrôler qu'ils ne rapportent. J'ai obtenu la réduction de la T. V. A. de 25 à 5,50 % pour les artisans. Il faut trouver un système d'impôts dans lequel les commerçants ne seront plus des percepteurs. Je suis favorable à l'impôt **direct à la production.**

C'EST POURQUOI il faut lutter contre le cumul abusif des terres en Mayenne. Il faut donner aux jeunes agriculteurs la possibilité de s'installer avec toutes les chances de succès. Dans un projet de loi, le Gouvernement actuel reprend les dispositions que j'ai préconisées avec mes amis lors de nombreuses interventions.
Par l'organisation des marchés il faut assurer la garantie des prix et l'écoulement des produits agricoles.

Mais toute politique sociale doit être basée sur des finances saines. Il faut faire des économies, il faut que les dépenses soient en relation étroite avec les recettes. Le retour de la paix en ALGÉRIE allègera les dépenses publiques, mais il faut obtenir davantage en contrôlant avec une extrême rigueur les crédits militaires et les investissements, les dépenses de l'Administration, (réforme profonde des méthodes de travail). Je suis pour une étape **d'austérité financière** avant que les perspectives énormes offertes par le Sahara ne viennent améliorer largement la situation.

Tout ce programme doit se faire dans l'UNION DE TOUS LES FRANÇAIS et dans un élan de foi dans notre jeunesse. Je reste profondément attaché aux principes de la Laïcité de l'Etat, reconnus par la Constitution parce que le respect de toutes les opinions et de toutes les croyances exige que ne soient confondus, sous aucune forme, le jeu des institutions et les manifestations qui relèvent de la conscience individuelle.

Je souhaite que cessent les discussions et les oppositions stériles et que tous les Républicains recherchent ensemble sur cette base les moyens de résoudre les problèmes politiques et scolaires en suspens au mieux des intérêts de la Démocratie et de la Nation.

Il faut construire un vaste plan d'équipement et de recrutement scolaire, technique et Agricole, afin d'accueillir les nombreux élèves qui se présenteront à l'école dans les années à venir. Il faut une politique de **Jeunes** pour préparer les techniciens agricoles ou industriels dont la France aura besoin.

Espérant qu'une paix mondiale, basée sur le désarmement simultané et contrôlé de toutes les nations, permettra de mettre en pratique ce programme d'action, je vous demande de me faire confiance, avec vous je veux être à l'avant garde de la cinquième République.

Vive la Circonscription de LAVAL !

Vive la République Démocratique et Sociale !

MAURICE CORMIER

DÉPUTÉ SORTANT,

Sellier Garnisseur,

Membre du Comité Directeur,

Membre des Commissions du Travail de la Défense Nationale,

Membre des Commissions extra parlementaire des Anciens Combattants et des Affaires Sociales.

Invalide de guerre 39-45.

LAVAL IMP. MODERNE - 11-58